

Comments on Senegal's extension request
22nd Meeting of States Parties, Mine Ban Treaty
Geneva, 1-5 December 2025

Merci, Madame la Présidente,

L'ICBL remercie le Sénégal d'avoir présenté aujourd'hui sa demande de prolongation. Si nous accueillons favorablement cette soumission, nous devons toutefois exprimer notre profonde préoccupation quant au fait qu'elle a été déposée très tardivement et demeure incomplète.

De manière positive, nous sommes très encouragés par le nouveau Plan Diomaye du Sénégal, dans lequel le déminage dans la région de la Casamance constitue un pilier central. Le renouvellement de l'engagement du gouvernement en faveur de l'action contre les mines représente une étape essentielle vers l'objectif d'une Casamance sans mines.

Cependant, la demande de prolongation, dans sa forme actuelle, n'inclut pas de plan de travail, comme l'exige le Plan d'action de Siem Reap–Angkor. Elle ne fournit pas les informations essentielles concernant les ressources humaines et financières qui seront allouées à la dépollution, à l'éducation aux risques et à l'assistance aux victimes pendant toute la période de prolongation. Les projections budgétaires restent également floues. En particulier, l'absence d'un plan concret et chiffré pour fournir une éducation aux risques ciblée aux communautés à risque rend difficile l'évaluation de la capacité des activités à répondre aux besoins réels sur le terrain.

Un plan détaillé, pluriannuel et avec le budget est indispensable pour garantir que le Sénégal puisse éliminer toutes les mines dans le délai demandé.

Nous exhortons donc le Sénégal à fournir, de toute urgence, un plan de travail clair et complet afin que sa demande de prolongation puisse être dûment examinée – et, surtout, afin qu'il puisse servir de feuille de route nationale réaliste vers l'achèvement.

Nous appelons également tous les partenaires et donateurs concernés à accompagner activement le Sénégal dans cet effort.

Je vous remercie.

Thank you, Madame President,

The ICBL thanks Senegal for presenting its extension request today.

While we welcome the submission, we must express our serious concern that the request was submitted very late and remains incomplete.

On a positive note, we are very encouraged by Senegal's new Diomaye Plan, in which land clearance in the Casamance region is a central pillar. The government's renewed commitment to mine action is a critical step toward achieving a mine-free Casamance.

However, the extension request in its current form does not include a work plan, as required by the Siem Reap–Angkor Action Plan. It lacks essential details on the human and financial resources to be allocated for land release, risk education, and victim assistance throughout the extension period. Projected funding allocations also remain unclear. Notably, the absence of a concrete, costed plan for delivering targeted risk education to at-risk communities makes it difficult to assess whether activities will meet actual needs on the ground.

A detailed, multi-year, and costed plan is essential to ensure that Senegal can eliminate all mines within the requested timeframe.

We therefore urge Senegal to provide a clear and comprehensive work plan as a matter of urgency so that its extension request can be properly considered - and, more importantly, so that it can serve as a realistic national roadmap to completion.

We also call on all relevant partners and donors to actively accompany Senegal in this endeavour.

Thank you.